



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 20 avril 2021
16 heures 30

GF/VC

N° 002703

Vie associative -
Versements et
acomptes aux
associations

Affiché le :

Le mardi 20 avril 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 14 avril 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS (2ème adjoint) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 1

Il est rappelé au Conseil que par délibération n° 2662 du 23 mars 2021, le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2021 de la commune et défini ainsi l'enveloppe dédiée aux subventions allouées aux associations pour l'année 2021.

Considérant, d'une part, que certains dossiers sont toujours à l'étude par les services de la ville,

Considérant, d'autre part, qu'il est nécessaire pour les associations aptésiennes de percevoir une partie de leurs subventions afin de poursuivre leurs travaux en 2021,

Il est aujourd'hui proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la répartition et le versement des acomptes présentés dans le tableau ci-annexé.

**LE CONSEIL
A LA MAJORITE**

Autorise, le versement des acomptes tel que détaillé ci-après, dont les montants attribués ont été pris en compte lors de l'élaboration du budget de la commune pour l'année 2021 et dont les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65, article 6574, du budget principal de la commune :

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210420-2703-DE
Date de télétransmission : 26/04/2021
Date de réception préfecture : 26/04/2021

INTITULE DE L'ASSOCIATION	ACOMPTES 2021
ARCHIPAL	500,00 €
CHŒUR DOMITIA	200,00 €
COMPAGNIE LA PARLOTE	200,00 €
COMPAGNIE LEZARDS BLEUS	300,00 €
CULTURE ET ORGUE EN PAYS D'APT	1 250,00 €
FESTIVAL DES CINEMAS D'AFRIQUE	6 500,00 €
(LE) GOUT DE LIRE EN PAYS D'APT	1 750,00 €
JIDAÏ	500,00 €
LE SON DES PIERRES	500,00 €
LES MUSICALES DU LUBERON	10 000,00 €
NAÏNO PRODUCTION	1 250,00 €
SKA BARRE	1 000,00 €
THEATRE DE L'ENTROUVERT	500,00 €
Sous-total - Culture - services communs	24 450,00 €
A.L.T.E. Agence Locale Transition Énergétique	1 600,00 €
AMICALE ANCIENS RESIS DESCENDANTS	400,00 €
ANSORAA VAUCLUSE SUD	200,00 €
COMITE D'ENTENTE ASSO PATRIOTIQUES	600,00 €
G. C. A. P. A.	4 300,00 €
(LE) RÊVE BLEU	1 000,00 €
SNEMM	150,00 €
SOUVENIR Français	600,00 €
UV ANC.COMB.ET VICT.GUERRE	150,00 €
UNPRG (Personnels Retraités Gendarmerie)	150,00 €
UNSOR (Union Nat. Sous Officiers en Retraite)	150,00 €
YOURI	300,00 €
Sous-total - Administration générale - Aide aux associations	9 600,00 €
A.P.E.L. (Asso Parents Enseignement Libre)	1 000,00 €
ASSOCIATION SOUTIEN B.C.D.GIONO/BOSCO	850,00 €
BIBLIOTHEQUE PEDAGOGIQUE CIR.ENS.PRIMAIRE	400,00 €
Sous-total - Enseignement formation - Enseignement 1er degré	2 250,00 €
COMITE D'INTERÊT DE QUARTIER LE MITAN	600,00 €
Sous-total - Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes	600,00 €
AMICALE PECHEURS VALLEE CALAVON	550,00 €
APT BADMINTON CLUB	2 200,00 €
APTITUDES	300,00 €
AS COLLEGE APT	300,00 €
CENTRE CANIN DU PAYS D'APT	600,00 €
CLUB CYCLOTOURISME APTESIEN	650,00 €
FIGHT SPIRIT ACADEMY	1 400,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	300,00 €
LOU PASTRE LES BOULISTES	900,00 €
PROVENCE JUDO APT	4 750,00 €
TENNIS CLUB APTESIEN	2 000,00 €
(LES) TREIZ'ARIBOS	200,00 €
UNION SAULT APT LUBERON VENTOUX ATHLETISME	2 250,00 €
U.S. APT XIII LES COBRAS	875,00 €
U.S.E.P. APT	300,00 €
VALLEE DU CALAVON RUGBY XV	1 500,00 €
V.T.T. LUBERON	2 300,00 €
Sous-total - Sport et jeunesse	21 375,00 €

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210420-2703-DE
Date de télétransmission : 26/04/2021
Date de réception préfecture : 26/04/2021

AMICALE DES DONNEURS DE SANG	150,00 €
A.P.A.T.H. (Ex A.P.E.I.)	500,00 €
C.O.S.DU PERSONNEL DE LA MAIRIE D'APT	4 000,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	1 000,00 €
DONNEURS DE VOIX ANTENNE D'APT	200,00 €
HEBERGEMENT ACCUEIL EN PAYS D'APT	2 100,00 €
JARDINS FAMILIAUX RIMAYON	300,00 €
PRES'AGE	1 000,00 €
RESTAURANT DU CŒUR	5 500,00 €
SECOURS CATHOLIQUE SECTEUR APT	600,00 €
VIVRE A LA MADELEINE	600,00 €
Sous-total - Interventions sociales & santé	15 950,00 €
TRETEAUX DE NUIT	2 000,00 €
SOU DES ECOLES LAÏQUES D'APT	20 500,00 €
APAS	71 000,00 €
MJC	17 150,00 €
PAYS D'APT FOOTBALL	10 000,00 €
PAYS D'APT HANDBALL	25 000,00 €
ANPEP	19 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	238 875,00 €

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210420-2703-DE
Date de télétransmission : 26/04/2021
Date de réception préfecture : 26/04/2021